

INFO COVID-19 RÉGION 09

CISSS de la Côte-Nord

INFO COVID-19 | numéro 10 | 15 mai 2020

CAS POSITIFS CONFIRMÉS

COVID-19

15 mai 2020 - 13 h

Côte-Nord : 114

Québec : 41 420

Canada : 73 829

Les utilisateurs d'EPI respectueux des consignes : MERCI!

1

Prise de température | Recommandations

2

Information aux employés

2

Information à la population

5

Documentation et plateformes d'information

6

LES UTILISATEURS D'EPI RESPECTUEUX DES CONSIGNES : MERCI!



Utilisateurs d'EPI

#angegardendureseau

Nous avons profité de cette tribune pour remercier particulièrement notre personnel, les travailleurs des services essentiels et même la population en général pour le respect des mesures sanitaires.

Depuis le début de cette pandémie, l'une des choses qui nous préoccupe au plus haut point est la disponibilité des masques et des équipements de protection individuelle (EPI). Quand ce ne sont pas nos inventaires en masques N-95 qui sont fragilisés, ce sont ceux des blouses, visières ou gants.

On dit que chaque chose a sa place.
Dans notre contexte, c'est plutôt :
chaque EPI a sa zone, son intervention
ou son type d'usager.

C'est dans cette optique que nous demandons la plus grande rigueur possible pour se prévaloir des EPI et les utiliser conformément aux consignes. D'un autre côté, il est primordial de les porter lorsque c'est requis!

Rien ne sert de les emmagasiner et de se faire des provisions : l'équipe responsable de la gestion et de l'approvisionnement des EPI a tout mis en place pour que chaque besoin soit répondu.

Nous vous accordons notre confiance et vous prions de suivre les directives et consignes qui vous sont transmises régulièrement par le comité de prévention et contrôle des infections (PCI). Merci également aux membres de ce comité qui travaillent sans relâche pour mettre en place des lignes directrices pour notre établissement selon les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Si vous vous questionnez sur le port des masques et des EPI, nous vous suggérons de vous référer au plus récent [INFO COVID-19 spécial PCI](#) qui renferme une foule de réponses à vos questions.

Denis Miousse,

Président du conseil d'administration

Marc Fortin,

Président-directeur général

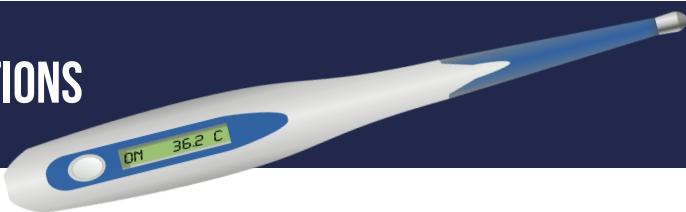
PRISE DE TEMPÉRATURE | RECOMMANDATIONS

L'un des principaux symptômes de la COVID-19 est la fièvre :

- Chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus (température rectale)
- Chez l'adulte : 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale)
- Chez la personne aînée : 37,8 °C (100 °F) et plus (température buccale)
- Ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne

Des gardiens ont été postés à l'accueil de certaines de nos installations afin de faire respecter les consignes d'hygiène et surveiller la présence de symptômes chez les visiteurs et les employés.

Dans certaines installations, comme les CHSLD, vous devez également prendre votre température à votre arrivée avec le thermomètre disponible sur place.



Il est très important de ne pas consommer d'aliments ou de liquide très chaud ou très froid juste avant la prise de température afin de ne pas fausser le résultat.

L'accès à l'installation pourrait être refusé aux employés et visiteurs si votre température est supérieure à 38 °C. Dépendamment de votre température, vous pourriez être invité à attendre une dizaine de minutes afin de la reprendre.

Si vous ou votre enfant faites de la température et que vous êtes inquiet, vous pouvez appeler Info-Santé en composant le 811. Si vous atteignez un seuil critique de fièvre, n'hésitez pas à consulter les services d'urgence.

Merci de votre vigilance!

INFORMATION AUX EMPLOYÉS

MOUVEMENTS DANS LES DIFFÉRENTES ZONES

Avec la mise en place des différentes zones dans les installations du CISSS, il est nécessaire d'établir des normes afin de réduire au minimum les risques de transmission de la COVID-19. Rappelons l'importance de garder une distance minimale de 2 mètres entre chaque travailleur autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des établissements. Si cette mesure n'est pas respectée, le port du masque de procédure est requis. Nous recommandons d'établir des mesures internes afin de réduire au minimum les mouvements entre les différentes zones. Il est primordial que tous les travailleurs des zones chaudes se changent en antichambre ou à l'endroit alloué à cet effet avant de sortir de leur zone.

RÉCUPÉRATION DES MASQUES N-95 : MISE À JOUR

Avant de mettre le masque N-95, vous devez désormais y inscrire votre nom, votre numéro d'employé et votre installation. Ensuite, vous devez suivre la procédure habituelle pour enlever le masque et en disposer pour le récupérer. Pour en savoir plus, consultez la [note de service](#).

UTILISATION DES EPI : MISE À JOUR

En zone froide, selon les pratiques de base habituelles, les gants courts sont adéquats. À noter également que le type d'isolement d'un usager dépend de son statut propre. Il ne dépend donc pas de la zone dans laquelle il est. Par exemple, si l'usager est en zone tiède et qu'il est maintenant considéré « froid » selon l'évaluation médicale, c'est l'EPI de la zone froide qui s'applique.

LIGNE ET COURRIEL D'INFORMATION
POUR NOS EMPLOYÉS

1 833 755-0668

SERVICE_SANTE_CISSLN-COVID-19@SSSS.GOUV.QC.CA

COVID-19

Québec

MODIFICATION DE L'HORAIRE DE LA LIGNE RH COVID-19

Étant donné la diminution du nombre d'appels reçus à la ligne des ressources humaines (RH), les heures d'ouverture seront modifiées à compter du 16 mai. Les heures d'ouverture seront dorénavant de 8 h à 18 h, et ce, 7 jours sur 7. Vous êtes encouragés à utiliser ce service pour obtenir de l'information ou si vous avez des symptômes liés à la COVID-19, en composant le 1 833 755-0668.

CHAMPIONS PCI

Le comité exécutif PCI formera des champions en prévention et contrôle des infections (PCI) afin de renforcer le suivi en matière de contrôle et de prévention des infections de l'établissement. Leur rôle sera de :

- Assurer la liaison et les communications de son milieu à l'équipe PCI
- Procéder à des audits
- Dispenser de la formation ponctuelle sur l'unité lorsqu'il repère des problématiques
- Veiller à l'implantation des bonnes pratiques et donner de la rétroaction au personnel « terrain »
- Sensibiliser et influencer positivement les employés à l'application des bonnes pratiques
- Participer à la recherche de solutions novatrices avec l'équipe de travail et l'équipe de PCI pour favoriser l'application des mesures.

Merci à tous les futurs champions PCI qui feront assurément la différence dans nos installations!

GUIDE DE TÉLÉPRATIQUE

La DSMQEPE et la DSPEU ont élaboré conjointement un guide pouvant aider à baliser la télépratique. Ceci s'applique à tous les professionnels cliniques. Les règlements entourant la télépratique, la sécurité des logiciels, l'obtention du consentement ainsi que plusieurs autres sections permettront d'informer les professionnels

de la santé et des services sociaux qui utilisent cette modalité. Ce document est disponible dès maintenant, mais son contenu sera bonifié dans les prochaines semaines. Pour télécharger le guide de télépratique : <https://msss.sharefile.com/d-sa89e87fa8ca4daf8>.

Bravo à Hélène Côté et Julie Dupéré ainsi que toutes les personnes qui ont participé à ce projet!

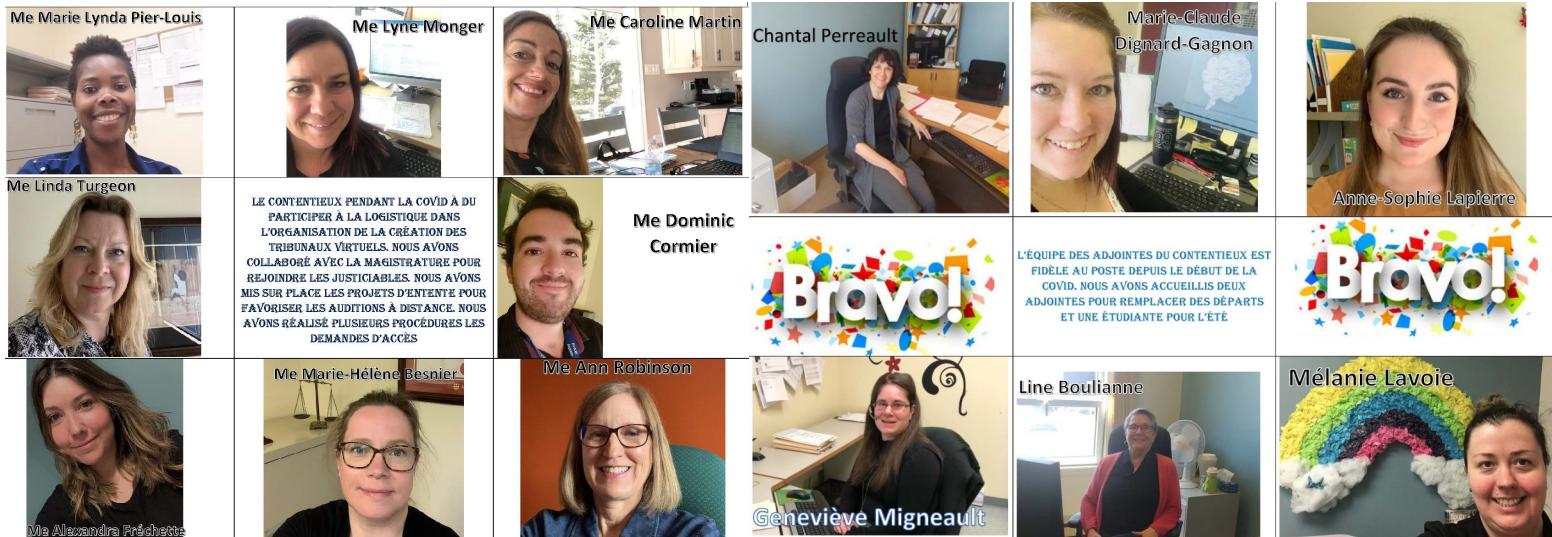
Campagne bravo!

Le contexte de la pandémie nous amène tous à utiliser nos capacités d'adaptation afin de fonctionner dans un quotidien transformé. Le comité régional Planetree : approche centrée sur la personne tient à souligner le dévouement et la créativité de l'ensemble des employés du CISSS pendant cette période. Nous avons lancé un appel à l'ensemble des gestionnaires afin qu'ils puissent nous faire parvenir des projets, initiatives, actions à souligner dans leurs équipes respectives. Voici les projets que nous avons reçus jusqu'à maintenant! Il est toujours possible pour l'ensemble des employés de faire parvenir la description d'un projet avec si possible une photo en lien avec le projet. Les projets ou actions peuvent être acheminés à Anna Dionne de la DSMQEPE à anna.dionne.09cisss@ssss.gouv.qc.ca. Bravo et merci pour votre dévouement et créativité

Le comité régional Planetree



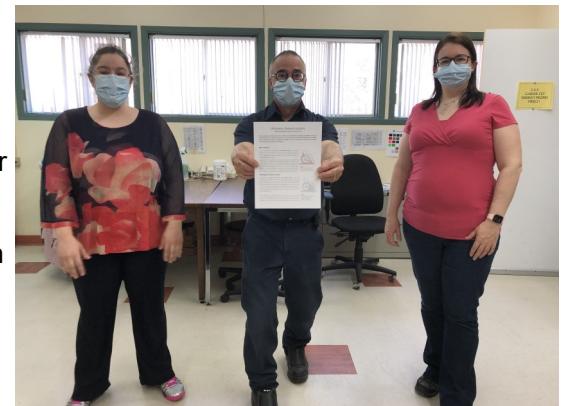
Bravo le Service des affaires juridiques!



Bravo les ergos!

Pour le Service des aides techniques, deux ergothérapeutes ont déniché un document en anglais pour sensibiliser les usagers en fauteuil roulant à bien se laver les mains, pratiquer l'hygiène respiratoire et surtout, bien désinfecter les parties de leur fauteuil roulant susceptibles d'avoir le virus de la COVID-19 et de les contaminer. Pascale Simard et Annie Bourgeois ont obtenu l'accord de l'auteur puis de nos gestionnaires pour le faire traduire en français, nous avons rapidement obtenu la traduction et avons pu commencer à le diffuser à l'intérieur d'une semaine! **Un beau travail d'équipe.** Pour consulter le document : http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Sante_publique/COVID-19/usagerFRCovid19francais2020-04-14.pdf.

Sur la photo : Pascale Simard et Annie Bourgeois, ergothérapeutes, entourent Denis Picard, mécanicien



Bravo Port-Cartier!

Procédure en présence lors de crise familiale à l'installation



Équipe Jeunes en difficulté de Port-Cartier : Maman (Cindy Lapierre, éducatrice) L'adorable ado (Wendy Gauthier, ARH) L'intervenante (Josée Francoeur, t.s) Merci à notre photographe professionnelle Stéphanie Boucher, hygiéniste dentaire

INFORMATION À LA POPULATION

LIGNE POUR LES PROCHES AIDANTS : 1 833 6-PROCHE

Un ligne téléphonique régionale a été mise en ligne pour soutenir les proches aidants et répondre à leurs questionnements quant à leur droit de visite dans les milieux de vie : **1 833 6-PROCHE (1 833 677-6243)**. Cette ligne téléphonique permet de répondre aux différentes questions à propos des modalités entourant les visites de proches aidants dans les milieux de vie pour aînés.

Au total, ce sont plus de 400 proches aidants qui ont été contactés dans les deux dernières semaines.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie grandement tous les proches aidants qui ont accepté de reprendre leur rôle auprès de leur proche ainsi que tous les employés des milieux de vie qui travaillent fort pour leur intégration.

COVID-19
LIGNE PROCHES AIDANTS

1 833 6-PROCHE

Québec 

RÉOUVERTURE DE LA RÉGION REPOUSSÉE AU 31 MAI

Le 13 mai dernier, la Direction régionale de santé publique de la Côte-Nord a annoncé le maintien des points de contrôle routier dans la région jusqu'au 31 mai 2020. Aussi, le point de contrôle de la Minganie qui était situé à Rivière-aux-Graines est maintenant levé, mais un nouveau point de contrôle est en place à Kegaska, soit à l'entrée ouest de la Basse-Côte-Nord. Cette prolongation vise notamment à mieux préparer notre population au déconfinement et surtout, à faire en sorte que les mesures annoncées depuis le début de la pandémie soient respectées au sein de la

population puisque nous devrons apprendre à vivre avec ce nouveau virus (lavage des mains, distanciation sociale de 2 mètres et port du couvre-visage dans les lieux publics). Les critères pour pouvoir se déplacer entre la Côte-Nord et une autre région sont les suivants :

- ⇒ Transport de biens afin de permettre la continuité de l'offre de services prioritaires
- ⇒ Déplacement pour obtenir des soins ou des services de santé
- ⇒ Travailleurs des services essentiels (liste du gouvernement du Québec)
- ⇒ Déplacement à des fins humanitaires
- ⇒ Ordonnances de la Cour

Il est possible d'obtenir de l'information en appelant au **1 833 390-0625** et, pour les gens de Fermont, au 418 287-3280, poste 712200.



**Pour reprendre
graduellement
les activités en
toute sécurité,**

**on continue
de se protéger.**

La relance graduelle des activités des divers secteurs économiques et des entreprises est une responsabilité partagée. Chacun a son rôle à jouer pour que tout reste harmonieux et sécuritaire.

Québec.ca/relance



On protège
aussi sa santé
mentale en
bougeant !



Québec

DOCUMENTATION DU RSSS

- [Trousse portant sur l'identification des personnes à risque de vulnérabilité psychosociale](#)

PROTOCOLES ET CONSIGNES (À JOUR EN CONTINU)

- [Retour d'hospitalisation : consignes](#)
- [www.inspq.qc.ca/covid-19](#)
- [Outil d'évaluation - triage à l'urgence](#)
- [Protocole ministériel préhospitalier](#)
- [Définition nationale des cas provisoires](#)
- [INFO COVID-19 spécial PCI](#)

COMMUNICATIONS EN INNU ET INFORMATIONS AUX AUTOCHTONES

- [On reste à la maison et on sauve des vies!](#)
- [Reste à la maison - 5 mesures](#)
- [Gardez vos distances](#)
- [Informations pour les communautés autochtones](#)

FOIRE AUX QUESTIONS

- [Réponses aux questions sur la COVID-19](#)
- [Port du couvre-visage dans les lieux publics](#)

GUIDE AUTOSOINS ET AUTRES

- [Guide autosoins COVID-19](#)
 - * [Guide autosoins en langue des signes québécoise](#)

SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCE ET ITINÉRANCE

- [Stress, anxiété et déprime liés au contexte de pandémie](#)
- [Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie](#)
- [Je suis en deuil d'une ou de personnes chères en raison de la pandémie](#)
- [Le deuil chez l'enfant et l'adolescent](#)
- [Conseil et mesures préventives pour les utilisateurs de drogues et personnes itinérantes](#)
- [Pour un usage de substances à moindre risque dans le cadre de la pandémie de COVID-19](#)

PLATEFORMES D'INFORMATION

Site Web du Gouvernement québécois

Section COVID-19 pour la population : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Site Web du MSSS

Section COVID-19 pour les professionnels de la santé et des services sociaux : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Site Web du CISSS de la Côte-Nord

Pour tout savoir sur les informations régionales en lien avec la COVID-19 : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>

Intranet

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours au CISSS de la Côte-Nord, les recommandations en vigueur et les directives et consignes mises en place : <http://cissscotenord.intranet.reg09.rtss.qc.ca/directions/soins-infirmiers/prevention-et-controle-des-infections-pci/coronavirus/>

Facebook

[Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord](#) (page publique accessible à tous)
[Personnel du CISSS de la Côte-Nord](#) (groupe fermé et destiné au personnel et aux médecins)

Programme d'aide aux
employés et à la famille
1 800 361-2433

